

FICHE D'INSCRIPTION ENFANTS

AÏKIDO

Aikido Clubs Cheminots | aikidopatrice.com | contact@acc-aikido.com | 06.81.91.35.97 | Club affilié à la Fédération Française d'Aïkido Aïkibudo et Affinitaires | Membre de la Ligue d'Ile de France

Saison _____

Informations personnelles

Photo d'identité

Nom _____

Prénom _____

Né(e) le _____

À _____

Nationalité _____

N°CP SNCF _____

Adresse domicile _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. (domicile) _____

Tél. (portable) _____

Email _____

Pièces à joindre lors de l'inscription

Une photo d'identité Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aïkido

Autorisation de droit à l'image

Dans le cadre de ses activités, le club peut être amené à prendre des photos (lors de stages, démonstrations, passages de grades, cours). Ces prises de vue pourront figurer sur le tableau d'affichage du club, sur son site Internet (www.aikidopatrice.com), dans la presse ou être utilisées pour toute autre action promotionnelle.

J'autorise Je n'autorise pas

l'A.C.C à utiliser les photos dans le cadre des activités du club

l'A.C.C à diffuser les photos sur le site Internet du club

Autorisation de transport

Je soussigné(e), M., M^{me} _____

autorise l'un des membres de l'Aïkido Clubs Cheminots (A.C.C.) à trans-

porter, mon enfant _____

dans le cadre d'activités(s) extérieure(s), et m'engage par conséquent à n'exercer aucune poursuite judiciaire envers le conducteur.

Autorisation d'intervention chirurgicale*

Oui Non

^(*) uniquement en cas d'urgence

Personnes à prévenir en cas d'accident

Nom / Prénom _____

Tél. _____

Nom / Prénom _____

Tél. _____

Responsabilité parentale

Je soussigné(e), M., M^{me} _____

parent(s) de l'enfant (nom, prénom) _____

l'autorise à quitter le Dojo :

Seul

Par cette autorisation, je décharge l'intégrale responsabilité du club d'Aïkido après le départ de mon enfant.

Accompagné de la personne suivante :

Nom / Prénom _____

Tél. _____

Par cette autorisation, je décharge l'Aïkido Clubs Cheminots (A.C.C.) après le départ de mon enfant accompagné par la personne susnommée. En aucun cas, une personne non désignée sur cette fiche ne pourra emmener l'élève mineur.

Signature

À _____

Le _____

Signature des parents (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Règlement cours enfants

1. Pendant le cours, l'enfant devra être équipé d'un kimono et d'une ceinture. Pour des raisons d'hygiène, l'emploi de sandales, tongs ou zoories est obligatoire dès l'entrée du Dojo pour l'accès au tatami (tapis).
2. Un tableau d'affichage est prévu dans le couloir menant au Dojo, pour toutes les informations (annulation de cours en dernière minute, absence du professeur, etc.)
3. Il est rappelé aux parents que le trajet, le dépôt et la récupération de leur enfant est de leur responsabilité. Ils sont tenus de s'assurer de la présence du professeur ou, le cas échéant, de son remplaçant. En aucun cas, le club n'est responsable des enfants de dehors du Dojo (vestiaires, couloirs, extérieur du bâtiment).
4. Les parents qui souhaitent assister au cours de leur enfant, doivent demander la permission au professeur. Le silence devra être respecté pendant le cours afin de ne pas perturber le déroulement. Toutefois, les parents ne sont pas autorisés à assister aux passages de grades (l'attention des enfants est plus grande lorsqu'il n'y a pas de public).
5. Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte en dehors du Tatami.